

LA CLOTURE D'EXERCICE Avec Ciel Auto-entrepreneur

Chère Cliente, Cher Client

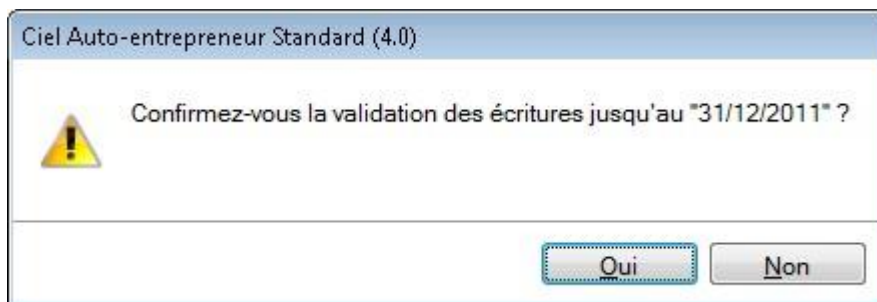
Suite à votre sollicitation auprès de notre service Assistance, nous avons le plaisir de vous faire parvenir les éléments suivants.

Comment procéder à la clôture de l'exercice ?

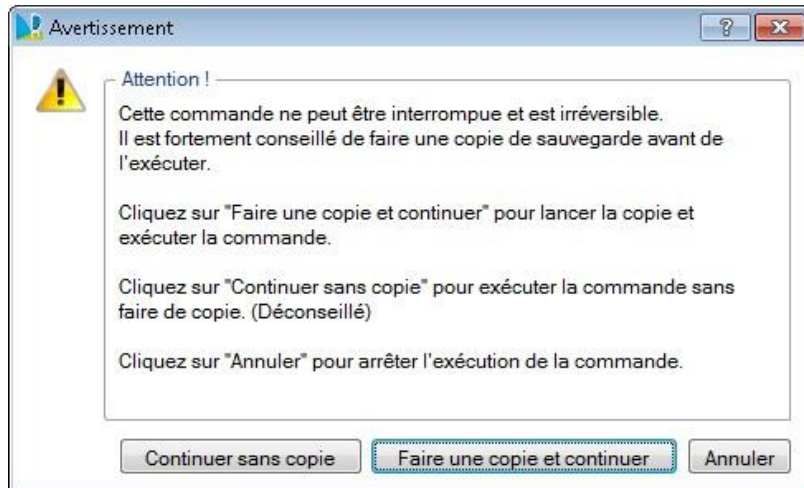
1. Au préalable, vous devez effectuer une sauvegarde.
(Menu " Dossier - Sauvegarde/Restauration - Sauvegarde ")
2. Allez dans le menu Traitements - Validation d'écritures...



3. Confirmez la validation des écritures en répondant par [Oui]



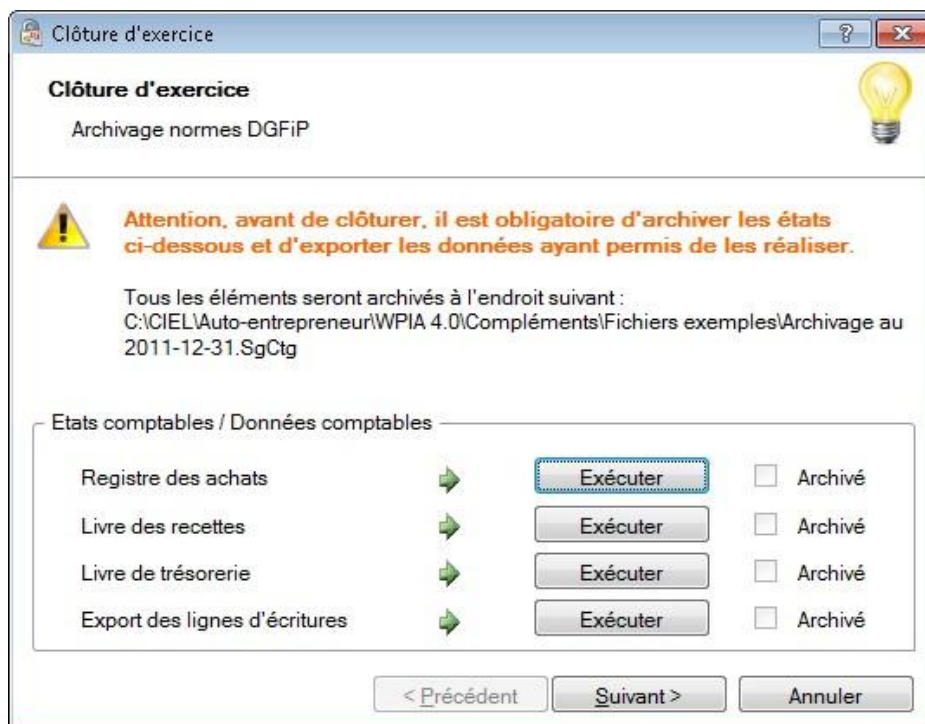
4. Effectuez une sauvegarde " avant la validation " des écritures en cliquant sur le bouton [Faire une copie et continuer].



5. Editer tous vos états comptables

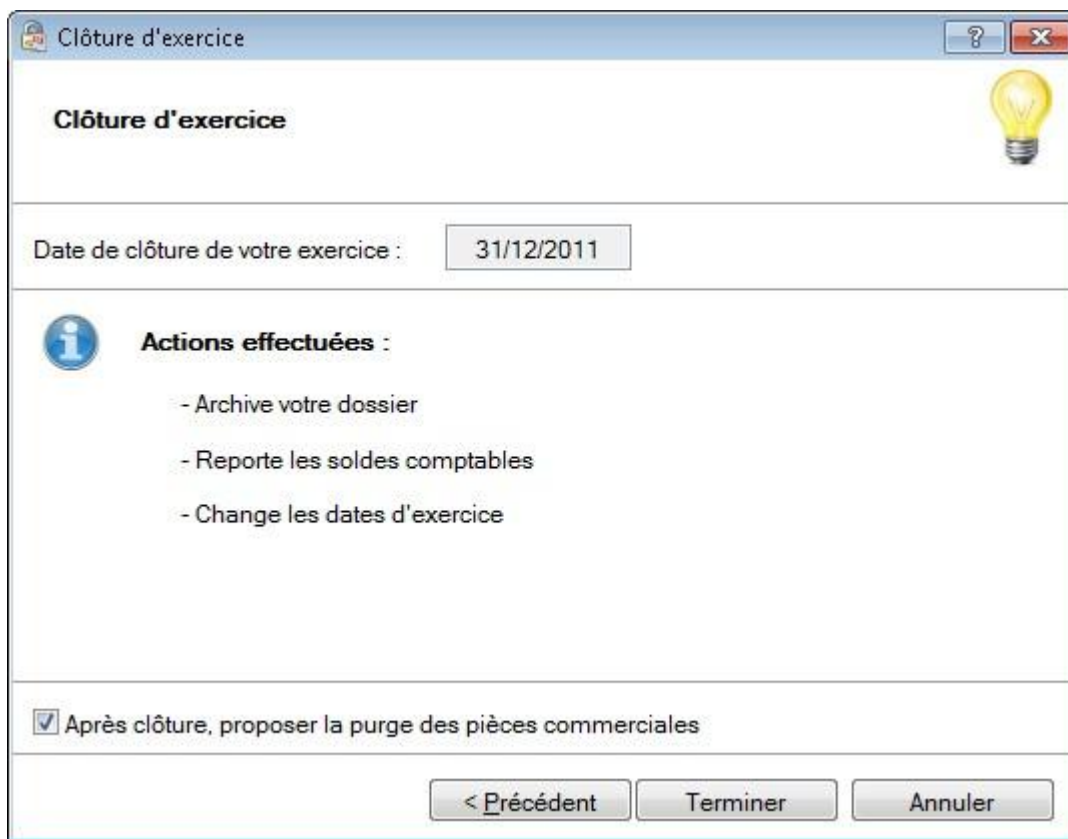
6. Allez dans le menu Traitements - Fin d'année.

- Cette fenêtre vous permet d'archiver vos " Etats comptables / Données Comptables " pour suivre les nouvelles normes DGI.
- Cliquez sur le bouton [Exécuter] de chacune des lignes.



- Cliquez sur [Suivant].

7. Pour lancer la clôture de votre exercice, cliquez sur [Terminer].



Clôture d'exercice

Clôture d'exercice

Date de clôture de votre exercice : 31/12/2011

Actions effectuées :

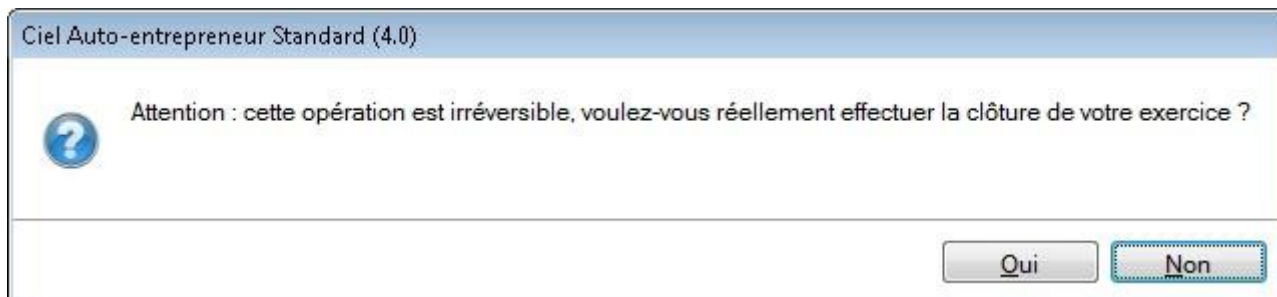
- Archive votre dossier
- Reporte les soldes comptables
- Change les dates d'exercice

Après clôture, proposer la purge des pièces commerciales

< Précédent Terminer Annuler

L'option " Après clôture, proposer la purge des pièces commerciales " est cochée par défaut. Décochez celle-ci si vous ne souhaitez pas effectuer la purge de vos pièces commerciales après votre clôture d'exercice.

8. La fenêtre suivante vous demande la confirmation de la clôture de votre



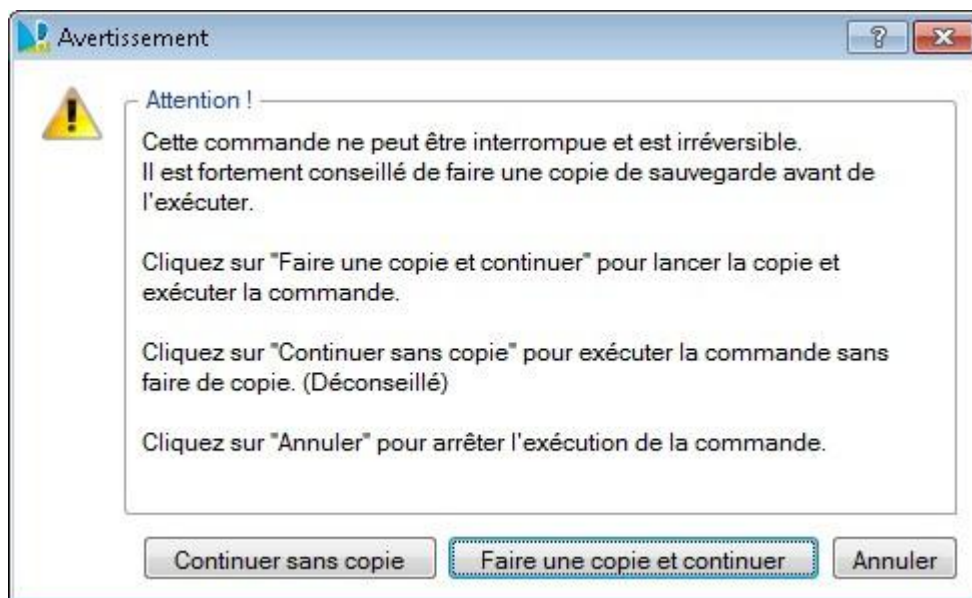
Ciel Auto-entrepreneur Standard (4.0)

Attention : cette opération est irréversible, voulez-vous réellement effectuer la clôture de votre exercice ?

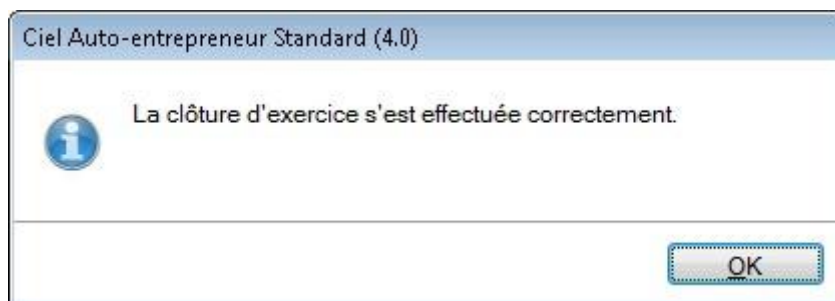
Oui Non

Cliquez sur [Oui].

Vous précisez ensuite si vous voulez effectuer une sauvegarde.



Puis, le message suivant confirme la réalisation de la clôture.



Note : une copie de votre dossier avant clôture est automatiquement réalisée et accessible via le menu " **Dossier - Ouvrir** " .



N'hésitez pas à contacter notre équipe de techniciens conseil pour tout renseignement complémentaire du lundi au vendredi de 9h à 18h au 0 825 00 40 30